



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction des lycées
Service des moyens humains
et de l'exploitation technique
DLYC/SMHET/TG 2020-001
Dossier suivi par :
T. GUEGAN
Poste 5156

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

Marseille, le 15 JAN. 2020

Objet : groupement d'achat d'électricité

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Faisant suite à la consultation effectuée par mes services auprès de l'ensemble des lycées régionaux sur l'intérêt porté à la constitution d'un groupement d'achat d'électricité coordonné par la Région, vous avez été une majorité à vous déclarer favorable à cette initiative.

La convention constitutive de ce groupement a donc été soumise aux élus régionaux le 13 Décembre 2019 qui l'ont validé.

Vous trouverez ci-joint la convention que je vous invite à soumettre à votre conseil d'administration.

Dès validation, je vous invite à nous la retourner tamponnée et signée, accompagnée de l'acte de votre conseil d'administration, par email à :

dlyc_mde@maregionsud.fr

Afin de respecter le calendrier de lancement de ce groupement et les consultations afférentes, nous vous invitons à nous retourner ces documents **au plus tard pour le 30 Juin 2020.**

.../...

Hôtel de Région
27, place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 57
Télécopie : 04 91 57 50 51
www.maregionsud.fr

Le calendrier envisagé est le suivant :

- Janvier – Juin 2020 : création et adhésion au groupement.
- Juillet 2020 – Eté 2021 : préparation et passation de l'appel d'offres de fourniture d'électricité.
- 1^{er} Janvier 2022 : début de fourniture d'électricité (coïncide avec la date de fin de fourniture des marchés UGAP et du groupement du lycée du parc saint jean).

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Lycées,



Jean-Pierre MASSIERA

P.J. : Convention groupement de commandes fournitures d'électricité